

POUR LES SALAIRES, LES PENSIONS

Nous avons rendez-vous Le 1er OCTOBRE

Nous n'avons plus les moyens de continuer à assister les plus riches de ce pays...



La fortune cumulée des 500 personnes les plus riches de France est passée de **194 Milliards en 2009 à 1.170 Milliards en 2023.**

Cela représentait **10 % du PIB en 2009** contre **41,5% en 2023**

Soit **31,5 %** de plus pour les plus riches

Le PIB en 2023 s'élevait à **2.822 Milliards d'€**

Si la part des plus fortunés était restée **stable à 10 %** comme en 2009, il y aurait aujourd'hui **889 Milliards d'€** supplémentaires disponibles pour les **68 Millions de français :**

Soit **13.073 € en plus, par an et par habitant,**
52.290 € par an pour une famille de 4 personnes...

Macron, Attal, Barnier, en bons valets du MEDEF et de la Finance, ne cessent de répéter, à loisir, qu'il n'est pas possible d'augmenter les salaires et les pensions, **car, cela :**

Relancerait l'inflation

Nous avons connu, depuis 2 ans une flambée de la hausse des prix (avec comme excuse la guerre ou la pandémie) qui n'était pas due à l'augmentation des salaires et des pensions, mais plutôt, au boursicotage des actionnaires sur les matières premières.

FAUX

Mettrait les entreprises en difficultés

(Notamment les Très Petites Entreprises et les Petites et Moyennes Entreprises)

Aujourd'hui il y a une augmentation des fermetures d'entreprises alors qu'il n'y a pas eu d'importantes augmentations des salaires.

FAUX

La CGT propose entre autres

L'augmentation des salaires, du SMIC et des pensions (2000€ mini)

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

La reconnaissance des diplômes et le paiement des qualifications

Abaisser la TVA à 5,5% sur les produits de premières nécessités

Donner les aides publiques aux entreprises qui créent des emplois

Blocage des prix de l'énergie

En agissant ENSEMBLE, NOUS POUVONS GAGNER

SALAIRES, RETRAITES, SERVICES PUBLICS, INDUSTRIE ...

NOS REVENDICATIONS SONT MAJORITAIRES : ELLES DOIVENT ÊTRE APPLIQUÉES !



MANIFESTATIONS

- **NIMES** 14h30 Maison Carrée
- **ALES** 10h Sous Préfecture
- **LE VIGAN** 18h Sous-Préfecture
- **UZES** 10h Mairie